



p. a. Michel Guillermin  
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives  
CH-1208 Genève  
[www.royaume.ch/asslocimm](http://www.royaume.ch/asslocimm)

Distribution : tous appart. 10-10bis FT ; membres  
24-26 GEV)

Genève, le 7 février 2013.

## **BULLETIN n° 19**

### **SÉANCE D'INFORMATION 04.12.2012 (10 BIS FT) ; PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : HAUSSES DE LOYER POUR LE 26 GEV ; ÉLECTION DU COMITÉ**

#### **1. SÉANCE D'INFORMATION DU 04.12.2012 POUR LE 10 BIS FT**

Ci-joint notre procès-verbal de la séance d'information organisée par Swiss Life et Livit. Nous en remercions Mmes Steiger et Keller. À relever l'option (payante).

#### **2. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSLOCIMM (DATE À FIXER)**

La prochaine AG aura à traiter des affaires de l'association comme elle doit le faire au moins une fois par an ; un projet d'ordre du jour vous parviendra le moment venu, qui complètera ce point et les deux suivants. La date est encore ouverte, pour les raisons exposées au point suivant : ce sera en principe un mardi à 18 h 30 jusqu'à 21 h au plus tard ; il s'agit en priorité du **19.03**, avec possibilité d'avancer au **05.03** ou de retarder au **09.04**. Merci de réserver ces dates à choix.

#### **3. HAUSSES DE LOYER POUR LE 26 GEV (ET INDEMNITÉS POUR DÉSAGRÈMENTS DU CHANTIER)**

**3.1.** Les locataires du 26 GEV devraient recevoir des hausses de loyer suite aux travaux dans le courant de février (pour le 24 GEV, cela avait été le 13.02.2012). Une contestation de leur part doit impérativement être faite dans les 30 jours ; celui qui prévoit une absence de plus de quelques jours autour de la période où la hausse risque d'être notifiée devrait faire une procuration postale à la personne de son choix (un recommandé non retiré après 7 jours est considéré comme remis ; cela peut faire découvrir cette hausse trop tard pour la contester !).

**3.2.** Comme en 2012, Me Dandrès, de l'ASLOCA, participera à la première partie de notre AG pour évoquer les procédures en cours pour le 24 GEV mais surtout pour aider les intéressés du 26 GEV à se faire une opinion et, s'ils le souhaitent, à entreprendre avec son aide les démarches nécessaires. Ils peuvent déjà se renseigner à ce sujet en consultant, sur notre site, le PV de l'AGE du 01.03.2012.

**3.3.** Les locataires du 26 GEV recevront très probablement aussi bientôt une proposition d'indemnité pour nuisances pendant les travaux. Nous leur recommandons de ne pas signer et retourner le double pour accord avant notre prochaine AG, au cours de laquelle Me Dandrès abordera aussi ce thème.

#### **4. ÉLECTION DU COMITÉ (APPEL À CANDIDATURES !)**

Le Comité est élu chaque année, et trois de ses membres pourraient l'être pour la dernière fois : Michel Guillermin, André Hensler et Bruno Zimmermann, membres depuis le début et déjà animateurs du groupement qui, depuis l'été 2010, a précédé l'association. Vous recevrez avec la convocation à l'AG la liste des candidats, y compris les membres du Comité qui se représenteront. Certains y sont partagés entre la disponibilité à accompagner l'entreprise jusqu'au bout et le sentiment que **la relève devrait venir maintenant** des deux entrées concernées par les travaux, soit le 10 bis et le 10 FT – **sans attendre l'inéligibilité qui frapperait dans un an les trois membres susmentionnés**. Les demandes de renseignements et candidatures sont attendues de pied ferme par chacun des soussignés.

#### **5. SÉCURITÉ ET CONTRÔLE DE L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET AUX IMMEUBLES**

Ci-joint une lettre à Livit du 13.12.2012, sans réponse à ce jour.

Avec nos salutations amicales et nos encouragements aux candidats éventuels au Comité !

**Inez Foulkes** (26 GEV, 022 736 93 25), **Simone Rudisuhli** (26 GEV, 022 735 09 15), **Evelyn von Steffens** (26 GEV, 022 735 75 20), **Michel Guillermin** (24 GEV, 022 736 37 63), **André Hensler** (24 GEV, 022 736 48 49), **Bruno Zimmermann** (24 GEV, 022 736 46 50), **Micheline Keller** (10bis FT, 022 735 44 45)

Annexes (2) : PV de la séance d'info du 04.12.2012 ; l. à Livit du 13.12.2012.